

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection-Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| ○ Réclamation | : contact@mupras.com |
| ○ Prise en charge | : pec@mupras.com |
| ○ Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Déclaration de Maladie

N° W21-655874
21740



Mutuelle de Prévoyance
& d'Actions Sociales
de Royal Air Maroc

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 4885 Société : RAI

Actif

Pensionné(e)

Nom & Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Tél. :

04 - 03 - 1954

160, Rue Bittar Apt. 4, Saint Laurent, Montréal
H4L 1J1 (Piney), CANADA

Total des frais engagés : 1468.10 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. Hind TABITI

Médecine Générale

Tél. 06 67 08 50 94

Av. des F.A.R Rue Charif Rodi

1er Etage Imm. Taj - PES - 30000

INP 141061739

Date de consultation : 31/05/2022

Nom et prénom du malade :

Age:

Lien de parenté : Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA

Signature de l'adhérent(e) :

Le : 06/07/2022



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
31/05/2022	C		150 DH	INPE 1410617391 Dr. HIND TAMEZI Médecin Généraliste Tél: 05 35 72 93 41 Av. des PA, R. 100, CRISTAL Radi 1er Etage Imm. 101 - FES - 30000 FES INP 1410617391

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
SIG. PHARM. PEAUX SARLAU D. IRADAHMED Géraat 1:05 35 72 73 41	01/06/22	STAT. PHARM. PEAUX SARLAU D. IRADAHMED 4968.10 DH Tél: 05 35 72 93 41

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
ABORATOIRE ADOU DI AMELIA HASSAN FOUD Medecin Biologiste INPE 142062 1963	31/05/22	B 55593	850,00

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

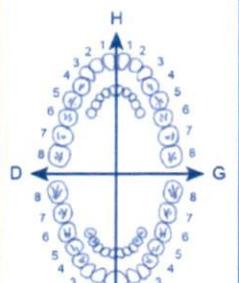
Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : [REDACTED]
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

O.D.F PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
	00000000	00000000
	35533411	11433553
B		



[Création, remont, adjonction]

Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr Hind TABITI

Lauréate de l'Ecole Royale du Service de Santé Militaire

Diplômée de la Faculté de Médecine de Rabat

Ancien Médecin Colonel des F.A.R.

Médecine Générale/Médecine de Famille

الدكتورة هند التابتي
خريجة المدرسة الملكية للصحة العسكرية
خريجة كلية الطب ببارياط
طبية كولونيل للقوات المسلحة الملكية سابقا
الطب العام / الطب العائلي



Fès le, 31/05/2022

١٢

MABROUK

Dr. Hind TABITI
Médecine Générale
Télé : 05 35 64 03 39
Av. des F.A.R.
1er Etage Imm. Taj
INP 141061

Charif Radi
20000
LOT : 4671
PER : 11/23
PPV : 132DH00

SV

LOT : 4679
PER : 11/23
PPV : 132DH00

CARBOSORB®
Digest

PPC : 99,50DH

Lot : 315114

À consommer de
préférence avant le : 06/2024

PPV (DH) :

LOT N° :

25,00

UT. AV. :

SI

25,00

SV

14,50

SI

354 10 202
BIOCODEX MAROC
PPV 65.10 DH

1 32,00 + 2

① AClav 1 g

1 sachet x 21g 08g
39,50 39,50

② Carbosorb digest

1 gel 1g 15g
25,00

③ Drill stop -

1 25 x 31g 10g
44,50 44,50

④ Deltostop

1 4g x 31g 05g
11,50 11,50

⑤ Ultra-Sure gall

1 caps x 21g 10g
10,00 10,00

زنقة الشريف الرضي، عمارة الناج الطابق الأول-فاس - 30000

Av. des F.A.R, Rue Charif Radi, 1^{er} étage, Imm.Taj - Fès - 30000 • Tél. : 05 35 64 03 39 • GSM : 06 67 08 50 94

E-mail : hindtabiti05@gmail.com

Dr Hind TABITI

Lauréate de l'Ecole Royale du Service de Santé Militaire
 Diplômée de la Faculté de Médecine de Rabat
 Ancien Médecin Colonel des F.A.R.
 Médecine Générale/Médecine de Famille



الدكتورة هند التابتي

خريجة المدرسة الملكية للصحة العسكرية

خريجة كلية الطب بالرباط

طبيبة كولونيل للقوات المسلحة الملكية سابقا

الطب العام / الطب العائلي

Fès ٢١/٥/٢٠٢٢

فاس في،

TJ

HABROUKI

Dr. Hind TABITI
 Médecine Générale
 Av. des F.A.R Rue Charif Radi
 1er Etage Imm. Taj - FES - 30000
 INP 141041739

① TSH_{us}

② D. disperges

③ E.C.B.U ± ATB

LABORATOIRE ABOU MAME
 Dr AIMEZIANE MASSANI Fouad
 Medecin Biologiste
 TEL 05 35 64 33 62 INPE 141041739

Dr. Hind TABITI
 Médecine Générale
 Tel. 06 67 08 50 94
 Av. des F.A.R Rue Charif Radi
 1er Etage Imm. Taj - FES - 30000
 INP 141041739



LABORATOIRE ABOU INANE D'ANALYSES MEDICALES
Imm TAG. Rue CHARIF RADI, Bd des FAR. 3^o Etage N° 8. FES(V.N)
Tél: 035.64.33.62 -- Fax: 035.64.27.55
PATENTE: 13680010 -- CNSS: 7372444 -- IF: 16471998

FES LE: 31/05/2022

FACTURE N° 103745/2022

ICE 001689461000064

INPE 143001865

Nom du patient **MR MABROUKI ABDENEBI**
Examens - TSHu- D_DI- ECBU
Cotation **B 559**
Montant **850,00**

Arrêtée la présente facture à la somme de: **HUIT CENT CINQUANTE DIRHAMS**

INPE 143001865

LABORATOIRE ABOU INANE
Dr AIMEZIANE ASSANI Fouad
Medecin Biologiste
TEL 035.64.33.62

LABORATOIRE ABOU INANE D'ANALYSES MEDICALES

Docteur AMEZIANE HASSANI Fouad

Médecin Biogiste

Ex Médecin chef labo régional Hôpital Al Ghassani CHU Hassane II
Immunologie - Hématologie - Biochimie
Bactériologie - Parasitologie - Virologie

Prélèvement du : 31/05/2022
Résultats édités le: 02/06/2022

Prescripteur: Docteur HIND TABITI

MR MABROUKI ABDENEBI

Dossier N° 09A225

Page: 1/3

--- HÉMOSTASE ---

*** D DIMERES**

Technique : (Elfa Biomérieux : Vidas)

Résultat: 417,08 ng/ml

Valeurs de référence

Inf à 500 ng/ml

--- HORMONES SANG ---

*** DOSAGE DE LA THYREOSTIMULINE HYPOPHYSaire.TSH ultrasensible**

Technique : ELFA (Biomérieux*) vidas, Access*2

Résultat: 0,457 µUI/ml

adultes:Euthyroïdie : 0,25 à 5,0

Hyperthyroïdie: <0,15

Hypothyroïdie: >7,0

Age Filles: , Garçons:

1 à 30 jour: 0,72 à 13,1 0,52 à 16,0

1mois à 6an: 0,46 à 8,1 0,55 à 7,1

6an à 18ans: 0,36 à 5,8 0,37 à 6,0

C